



### EDITORIAL

#### Cap sur la réussite, avec l'alternance

Le secteur Transport logistique recrute de plus en plus de personnes en alternance, et à tous les niveaux. Nous pouvons tous nous en réjouir.

Ainsi, cette année, le nombre d'apprentis au sein de nos sections a fait un bond de 12 % par rapport à l'an passé, déjà en progression de 10 % par rapport à 2009 ! Nous avons formé 3 500 apprentis de niveau CAP à Bac +5 en 2010, et le taux de réussite aux examens est de 85 %. Par ailleurs, le nombre de contrats de professionnalisation a enregistré une hausse de 40 % en un an. Il s'agit des formations en conduite routière (Titres Professionnels de Conducteur(trice) du transport routier de marchandises ou interurbain de voyageurs par exemple, des TSMEL (Technicien Supérieur en Méthodes et Exploitation Logistique), des formations d'agent magasinier, etc.

Enfin, notons que les effectifs de notre réseau d'écoles supérieures ISTEEL, qui dispensent des formations de niveau Bac +2 à Bac +5, est passé de 550 à 660 étudiants en un an, avec là aussi une augmentation des contrats de professionnalisation de 40 %.

Le plan de relance des pouvoirs publics pour développer l'alternance a certainement porté ses fruits. Nos actions d'information et de communication de nos collaborateurs, auprès des jeunes, des entreprises et des prescripteurs, n'y sont sans doute pas étrangères non plus...

Et puis, bravo pour toutes les entreprises qui ont fait ce choix de l'alternance permettant aux jeunes de suivre une formation de qualité et de s'intégrer facilement au sein de l'entreprise en devenant plus rapidement opérationnels. Les entreprises ont misé sur une insertion professionnelle efficace. Assurément, elles ont joué gagnant. ●

**Bernard Prolongeau**  
Président Délégué  
Général AFT-IFTIM



### L'ACTUALITÉ

#### Le Transport Logistique part en campagne contre les addictions en Ile-de-France

Le 20 septembre 2011, Gérard Flament, Président du CRFPPL\* d'Ile-de-France, l'État, les fédérations, les organisations professionnelles et syndicales du secteur, et Bernard Prolongeau, Président Délégué Général de l'AFT-IFTIM, en partenariat avec les organismes de prévention de la région Ile-de-France, signaient au siège de l'AFT-IFTIM une charte régionale pour lutter contre les addictions en transport logistique. Cette charte lançait la campagne de prévention en Ile-de-France intitulée : "Hygiène de vie et sécurité routière, prévention des addictions dans le transport routier et la logistique".

Pour répondre aux demandes des entreprises, concernées de près ou de loin par le problème des addictions, et dans le cadre du lancement de la campagne, un kit d'information et sensibilisation sera mis à leur disposition. Il comprend des affiches pour interpeller les salariés du Transport logistique, des fiches d'auto-évaluation ainsi qu'un guide regroupant les coordonnées des organisations à contacter pour aller plus loin dans la démarche. Ce kit sera dans un premier temps distribué à 500 entreprises du transport logistique, puis étendu à l'ensemble des entreprises d'Ile-de-France. Par cette campagne, le secteur se montre donc particulièrement sensible aux enjeux d'une bonne hygiène de vie, très importante lorsqu'on conduit un poids lourd ou un chariot élévateur.

De fait, cette campagne entend concourir à l'amélioration de la sécurité routière, ainsi qu'à celle de la santé des salariés du secteur transport logistique, inciter et aider les entreprises à mettre en place des actions de prévention, favoriser l'adoption d'une meilleure hygiène de vie en informant les salariés des risques liés aux conduites addictives : tabac, alcool, médicaments, usage abusif du téléphone et des jeux vidéos... ●

**Pour rappel : Cinq chartes ont déjà été signées en France (Auvergne, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Nord, P.A.C.A)**

**Contact et informations auprès de :**  
**Jean-Marc Paris,**  
Délégué Régional  
AFT-IFTIM Ile-de-France  
[jmparis@aft-iftim.com](mailto:jmparis@aft-iftim.com)

\*Comité Régional de Formation Professionnelle Transport Logistique.



> de gauche à droite : **Gérard Flament** Président du CRFPPL Ile-de-France, **Bernard Prolongeau** Président Délégué Général du groupe AFT-IFTIM, **Maxime Dumont** Président de la C.P.N.E., **Michel Lamalle** Directeur Adjoint Sécurité Défense D.R.E.I.A., **Claude Fleutiaux** Directeur de Cabinet du Préfet de l'Essonne et **Jean-Marc Paris**.

#### Deux nouveaux Dirigeants à l'AFT-IFTIM

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier, Loïc Charbonnier assure les fonctions de Délégué Général du Groupe AFT-IFTIM. Dans les missions successives assumées durant ces dernières années, il a su développer de nombreux contacts de qualité avec la Profession. Avant de rejoindre le Groupe, Loïc Charbonnier était adjoint du directeur général des infrastructures, des transports et de la mer (DGITM). En étroite relation avec le Président Bernard Prolongeau, il confortera le rôle de l'AFT-IFTIM auprès de ses partenaires et assurera la coordination de l'action des directions interrégionales et de l'ensemble de leurs centres de formation.



Michel Ployé est le nouveau Directeur du développement, de la Communication et des Ecoles du Groupe AFT-IFTIM. Il succède à Daniel Grasset, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Depuis 2 ans et demi, Michel Ployé dirigeait les écoles ISTEEL. Chef d'entreprise durant 14 ans et cadre dirigeant au sein de grands groupes, Michel Ployé a fait toute sa carrière au sein de la branche transport-logistique, notamment à l'international. Il approfondira les liens forts de l'AFT-IFTIM avec les professionnels du transport-logistique. ●



## “Charte CO<sub>2</sub>”, des engagements volontaires en Lorraine : 7 nouvelles entreprises signataires

Le 8 juillet dernier, dans le centre AFT-IFTIM de Metz, 7 nouvelles entreprises ont signé la charte CO<sub>2</sub> des engagements volontaires de la Lorraine. Les entreprises signataires sont ALTRANS, AUBRY, DA SOLER – MOTRANS, HEILMANN, PAQUET, SPECILOR et VIAL. Leur engagement porte sur près de 450 véhicules et devrait permettre l'économie de plus de 1 million de litres de gazole.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de plus de 40 personnes dont le Préfet de Région, Christian Gaillard de Lavernée, la Directrice de l'ADEME Lorraine, Sabine François, les membres du Comité de pilotage et la presse locale.

Sur les pistes de manœuvres de l'AFT-IFTIM, les entreprises ont pu présenter concrètement les actions mises en œuvre sur leurs véhicules pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.

**Pour rappel**, la charte CO<sub>2</sub> des engagements volontaires en Lorraine a été suivie par Estelle Demenge, chargée de mission “réduction des émissions de CO<sub>2</sub>” à l'AFT-IFTIM, auprès de la profession en région Lorraine.

Initiée par le MEDDTL (Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement) et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), il y a plus de deux ans, la “Charte CO<sub>2</sub>” est proposée aux entreprises de transport routier de marchandises et de voyageurs pour une durée de trois ans. Elle a pour objectif la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et l'implication des salariés du transport logistique dans une exigence environnementale à même de redorer l'image de l'entreprise vis-à-vis de ses clients. ●

**Contact : Estelle Demenge - estelldemenge@aft-iftim.com**



## “Objectifs CO<sub>2</sub>, les transporteurs s'engagent” : les premières chartes d'entreprise du TRV sont signées !

Les premières chartes d'entreprises en transport de voyageurs ont été signées le 20 septembre dernier en présence de Daniel Bursaux, Directeur Général des Infrastructures, des Transports et de la Mer, de Xavier Lefort, Directeur Général Adjoint de l'ADEME et des entreprises du Transport Routier de Voyageurs suivantes :

- Veolia Midi Pyrénées (Haute Garonne - Midi-Pyrénées).
- Negoti Tourisme (Haute Garonne - Midi-Pyrénées).
- Cars Delaye (Puy-de-Dôme - Auvergne).
- Keolis Loisirs et voyages (Puy-de-Dôme - Auvergne).
- Cars Charlot (Oise - Picardie).
- Mariot-Gamelin (Nord- Nord/Pas-de-Calais).
- Autocars Maisonneuve (Rhône - Rhône-Alpes).

Ces nouvelles chartes CO<sub>2</sub> applicables aux entreprises de transport de voyageurs pourront être déclinées en région. Dans 5 régions déjà, l'AFT accompagne les chefs d'entreprise dans cette démarche grâce à ses chargés de mission Chartes CO<sub>2</sub> : Saou Gadhfa en Nord / Pas-de-Calais (Tél. 03 20 66 89 86), Alain Chaput en Auvergne (Tél. 04 73 98 07 04), Estelle Demenge en Lorraine (Tél. 03 83 15 85 70), Jean-Claude Levesque en Ile-de-France (Tél. 01 49 78 21 38), Franck Berger en Rhône Alpes (Tél. 04 72 02 29 33)... Ce conseil a pu se mettre en place grâce au soutien de la profession, de l'ADEME et des collectivités régionales. ●

## Formation sur simulateur PL : un programme sur-mesure pour la conduite préventive dans le transport de gaz en citernes

Le 1<sup>er</sup> juillet dernier à Rennes, l'AFT-IFTIM inaugurerait un programme de formation conçu spécifiquement pour l'entreprise THB Guisnel, filiale du Groupe SAMAT, relatif au transport de gaz en citernes et dispensé sur simulateur Poids Lourds.

L'entreprise THB Guisnel souhaitait que ses jeunes conducteurs (trois ans d'expérience en conduite PL), réalisent des formations réellement dédiées au transport de gaz, pour traiter notamment des situations propres au métier (effet de ballant de la citerne, manipulations, prévention, etc). Par ailleurs, elle souhaitait une grande disponibilité de l'organisme formateur. Sur la base d'un cahier des charges conçu par Butagaz SAS le donneur d'ordres, l'AFT-IFTIM a donc élaboré une formation sur-mesure d'un jour.

Cette formation, imposée aux jeunes conducteurs à la demande de Butagaz, se déroule en trois phases : manœuvres sur piste et conduite sur route avec un moniteur, autoformation sur PC, et conduite sur simulateur de conduite. Le simulateur est utilisé pour exercer les conducteurs à la conduite difficile (conduite sur neige, par temps de brouillard, en montagne, de nuit, simulation d'une crevasse, freinage d'urgence, effet de ballant, etc). Il s'agit donc d'inciter les conducteurs à adopter une conduite préventive et de réduire ainsi les risques d'accident.

Grâce à cette formation, les jeunes conducteurs disposent de toutes les connaissances requises pour exercer leur nouveau métier et prennent conscience des spécificités du transport de gaz en citernes. ●

**Contact : Marc Verger Directeur régional AFT-IFTIM Bretagne  
02 99 32 56 71 - marcverger@aft-iftim.com**

## Bientôt un nouveau centre à Caen

Depuis 1993, l'AFT-IFTIM est implanté à Caen, au nord de la ville à proximité du CHU. Cependant, pour diverses raisons (arrivée du tramway, agrandissement du CHU, absence de pistes de manœuvres), sa localisation a du être réexaminée.

C'est pourquoi un autre site a été choisi (la Cotonnière), situé en bordure nord du boulevard périphérique, à 3 km du centre actuel. Grâce à la surface du terrain (17 000 m<sup>2</sup>), ce centre disposera de bâtiments plus spacieux (600 m<sup>2</sup> supplémentaires), d'une halle cariste plus grande, de 4 pistes de conduite et verra augmenter le nombre de ses parkings, proposant au final 250 places au lieu de 50, et ce, avec le conseil régional de Basse Normandie. Par ailleurs, une zone sera réservée pour l'implantation d'une grue à tour ainsi qu'une aire pour l'évolution des engins de chantiers.

Dès 2008, une première tranche de travaux avait été engagée pour la réalisation des 4 pistes, d'une aire cariste, d'une aire de feu (pour les formations Matières Dangereuses) et d'un premier parking. La deuxième tranche de travaux vient d'être lancée pour la construction des bâtiments (bureaux, salles de cours et halle cariste) et des parkings supplémentaires. La livraison de ce nouveau centre AFT-IFTIM est prévue pour la rentrée 2012-2013. ●

**Contact : Jacky Bertrand - 02 31 46 19 00**



## 3 QUESTIONS A...

### “Ecopilote Mobile” : une formation éco-conduite dispensée sur les véhicules des entreprises

L'AFT-IFTIM propose sur l'ensemble du territoire national un dispositif mobile de formation Eco conduite, conçu pour intervenir directement sur des véhicules des entreprises. A la demande des entreprises de transports qui souhaitaient un dispositif de formation plus souple, celle-ci est donc réalisée chez le client, grâce à un outil informatique qui s'adapte aux véhicules de l'entreprise.

#### Comment ça marche :

Préalablement à la formation, l'AFT-IFTIM réalise un diagnostic afin de s'assurer de la compatibilité du véhicule de l'entreprise à la solution Ecopilote Mobile.

En situation, “Ecopilote Mobile” enregistre en temps réel les paramètres d'utilisation du véhicule et permet d'établir objectivement le profil de conduite : consommation de carburant, utilisation du moteur et des dispositifs de freinage, confort de conduite, anticipation et respect de la sécurité. Durant la formation Eco conduite, “Ecopilote Mobile” récupère les informations transmises par la prise FMS pour les véhicules lourds ou par la prise diagnostic pour les véhicules légers.

Les stagiaires sont testés sur différents parcours et peuvent très rapidement constater les progrès réalisés entre la première et la seconde conduite. Les économies de carburant par exemple peuvent être de 15 % ! Pour les entreprises, cet outil est donc un levier économique performant pour évaluer et éventuellement corriger la conduite, de manière souple et efficace. ●

**A retenir :** Ce dispositif est particulièrement adapté aux entreprises qui souhaitent réaliser la formation à l'éco-conduite sur leurs véhicules.

**Contact :** Christian Demarque : 03 44 66 37 51

### Tout savoir sur la Maîtrise de la réforme “Fillon 2011” et sa régularisation progressive ou annuelle de fin décembre 2011

Pour faire face aux nouvelles modifications de la loi Fillon, le département “AFT-IFTIM Managers” propose des actions de formations spécifiques sur ce thème, avec un rappel des points fondamentaux de 2007 à 2011 et un focus sur la réforme de 2012 à venir.

Dédiées aux chefs d'entreprises, Directeur des Ressources Humaines, responsables paie en TRM, ces formations s'adressent aux professionnels soucieux de tirer le meilleur parti de cette réforme.

Pour rappel, un “Zoom Fillon” est intégré au produit Managers “paie des conducteurs”, en formation inter sur une journée et s'adresse à un public très expérimenté. Par ailleurs, sur demande, ce type d'action est également dispensé au sein des entreprises de transport routier de marchandises. Enfin, soulignons également que les fédérations professionnelles invitent leurs adhérents à participer à ces actions de formation en convention de partenariat AFT-IFTIM. ●

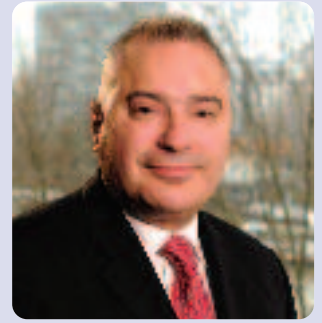
#### Info pratique :

● Les participants peuvent simuler leurs calculs “Fillon” en instantané grâce à un utilitaire de calcul développé par Francis Méron, en conformité avec l'URSSAF.

#### Renseignements complémentaires :

**Francis Méron, Consultant en droit social TRM,  
Département AFT-IFTIM Managers : 06 08 02 79 01  
<http://www.aft-iftim.com/managers/managers-formations/>**

### Jean-Louis Vincent, Directeur des Ressources Humaines GEODIS



**1 Le Groupe Geodis est devenu un acteur majeur du Transport Logistique spécialiste du 4 PL. En moins de deux ans son chiffre d'affaires a doublé et 6 000 collaborateurs ont été recrutés. Comment Geodis prend-il en compte ces évolutions dans sa politique RH ?**

Avec 30 000 collaborateurs dans 120 pays, le Groupe Geodis est actuellement le quatrième opérateur européen de transport et logistique. Le Groupe Geodis a enregistré une forte croissance au cours des dernières années en intégrant notamment 6 000 collaborateurs dans le Monde, issus de différentes opérations d'acquisitions. Pour absorber cette croissance et cette internationalisation, nous avons fait évoluer nos processus RH en les optimisant à travers un système d'informations performant tout en veillant à conserver le principe de décentralisation proche des métiers. Nous arbitrons en permanence entre le développement d'outils RH communs au Groupe et la nécessaire adaptation aux métiers ainsi qu'à la culture et aux environnements locaux. Par ailleurs, à travers notre approche globale STC (Satisfaction Totale Collaborateur) nous sommes attentifs à maintenir l'engagement de nos collaborateurs car il conditionne, bien plus que nos outils, la qualité des prestations à nos clients.

**2 En 2007, l'IML, Institut International de Management pour la Logistique, Mastère (MS) spécialisé en Management de Systèmes Logistiques de l'AFT-IFTIM, et Geodis Logistics, ont créé une section dédiée pour former les hauts potentiels de Geodis. Aujourd'hui, quelles sont les attentes de Geodis en matière de formations spécifiques ?**

Tout d'abord, nous nous félicitons du partenariat développé entre Geodis Logistics et l'IML qui nous permet de développer la formation des cadres de la Division Logistique Contractuelle. D'une manière générale, nous sommes dans une compétition internationale où les entreprises cherchent à attirer les meilleurs et surtout à les garder. Dans ce sens, il est essentiel d'investir dans la formation pour développer nos “Talents” en renforçant notamment notre Leadership dans un contexte international. Dans ce contexte, nous continuerons à mettre en œuvre d'autres formations spécifiques qui correspondent à nos attentes.

**3 L'AFT-IFTIM est un partenaire de longue date de Geodis. Comment envisagez-vous le développement de notre partenariat tant au niveau local que national ?**

AFT-IFTIM et Geodis ont tissé une relation historique qui a permis aux deux Groupes d'accompagner leur développement au cours des décennies passées. Ce partenariat s'est appuyé d'une part sur l'organisation capillaire de l'AFT-IFTIM qui répond à notre organisation décentralisée et d'autre part sur la réponse apportée à des besoins de formations institutionnelles et réglementaires. Le développement futur de ce partenariat doit passer par une écoute renforcée et une prise en compte des nouveaux besoins en formation, et par une approche de gestion type “Grands Comptes” de l'AFT-IFTIM afin de répondre à des attentes locales, nationales et même internationales du Groupe Geodis.

## 1<sup>ère</sup> université d'Eté du transport Logistique : pour décliner l'actualité du secteur dans les référentiels des diplômés

Le 29 août dernier, Le Président Bernard Prolongeau, Président Délégué Général de l'AFT-IFTIM, et Brigitte Trocmé de la DGESCO\*, de l'Education nationale, inauguraient la première université d'Eté du Transport et de la Logistique. Sur le site de Monchy Saint-Eloi (Oise) et d'une durée de 3 jours, cette manifestation fut l'occasion de débattre autour de thèmes d'actualité du secteur et d'étudier leur déclinaison dans les référentiels des emplois et des formations Bac Pro Transport, Bac Pro Logistique et BTS Transport et Prestations Logistiques.

Pour cette première édition, les conférences portaient notamment sur les nouvelles stratégies dans le développement durable, la gestion de la chaîne logistique, la relation de service, etc.

Près de 130 enseignants des Lycées Professionnels de l'Education nationale, des CFA de l'AFT et de Promotrans, participaient à cette université •

Contact : Sally O'Farrell - sfarell@aft-iftim.com

\*Direction Générale de l'Enseignement Scolaire

Institut Supérieur  
du Transport Et de la  
Logistique Internationale

NANTES  
ISTELI

## Une étudiante de l'ISTELI, consacrée "BEST performer France"

Mélanie Dujour, étudiante à l'école de l'ISTELI de Nantes du groupe AFT-IFTIM (Institut Supérieur du Transport Et de la Logistique Internationale), a été consacrée "BEST performer France" au diplôme IATA FIATA introductory\*. Elle a obtenu le meilleur résultat (92 sur 100) de tous les candidats français étaient (384 à la session d'avril dernier).

\*Certification Internationale en Transit Aérien.

Contact : Fabien Grandremy  
fggrandremy@aft-iftim.com



Directeur de la publication et Directeur de la rédaction :  
Bernard PROLONGEAU  
Rédacteur en chef : Xavier DUPRAT  
Rédaction : Thierry DAUNAY et Xavier DUPRAT  
Mise en page : Bertrand NOYELLES  
Photos : AFT-IFTIM, Atypic Studio, X  
Imprimerie : Imprimerie GRILLET

Adresse de la rédaction :  
46, avenue de Villiers - 75017 Paris - Tél : 01 42 12 50 50  
www.aft-iftim.com

AFT-IFTIM, qualifié O.P.Q.F. et certifié ISO 9001 pour ses activités de formation professionnelle en transport et logistique

> Jean Depraeter  
Président du GATMARIF



## Assemblée générale du GATMARIF\* : le foncier devient un enjeu majeur pour la livraison dans Paris

A l'issue de son Assemblée Générale qui s'est tenue le 27 septembre 2011, le GATMARIF s'est félicité que les acteurs publics prennent conscience de l'importance pour la région Ile-de-France de développer une logistique efficace et durable afin de garantir l'approvisionnement de ses habitants, de renforcer son rôle de carrefour européen de fret et de soutenir son activité de production par une logistique industrielle performante.

Mais à la lumière des travaux des Assises régionales du fret et de la logistique qui complètent ceux pilotés par le STIF, il apparaît que le développement de l'intermodalité et l'arrêt de l'allongement des parcours pour effectuer "le dernier kilomètre" sont conditionnés par une maîtrise du foncier, dont les besoins sont évalués entre 2 800 à 4 000 ha en 2030.

En conclusion, le GATMARIF souhaite qu'une priorité soit donnée aux actions qui concernent la totalité de la circulation des marchandises en agissant sur le foncier, les espaces ou hôtels logistiques pour diminuer les kilomètres parcourus, sur les aires de livraison pour diminuer l'encombrement de la voirie et sur les infrastructures pour favoriser l'utilisation de véhicules propres, en les complétant par la mise en œuvre de solutions alternatives à la route.

Il estime enfin qu'il est nécessaire que les collectivités publiques engagent des actions concrètes en concertation avec les acteurs du transport et du commerce pour une logistique efficace et durable. •

\* Groupement des Activités du Transport et de la Manutention en Ile-de-France

Contact : Irène Guillaume - ireneguillaume@aft-iftim.com

## L'expertise de l'AFT-IFTIM au service des guideurs des transports exceptionnels

Une nouvelle réglementation sur l'accompagnement des transports exceptionnels est entrée en vigueur le 28 mars 2011 (décret n°2011-335). Désormais, tous les conducteurs de véhicule de protection ou de véhicule de guidage sont soumis à une obligation de formation professionnelle. L'arrêté du 2 mai 2011 relatif aux modalités de mise en œuvre de la formation professionnelle des conducteurs des véhicules destinée à l'accompagnement des transports exceptionnels a prévu deux formations professionnelles initiales :

- Conducteur de véhicules de guidage (moto) - sur 63 heures (9 jours).
- Conducteur de véhicules de protection (voiture) - sur 21 heures (3 jours).

L'AFT-IFTIM s'est mobilisée pour mettre en place rapidement les toutes premières formations initiales "conducteurs de véhicules de guidage". Sur le site de Villette d'Anthon (près de Lyon) et de Poitiers, en juin, juillet, septembre et octobre, à raison d'une dizaine de participants pour chaque session, encadrés par trois formateurs BEPECASER expérimentés dans le domaine moto.

De nouvelles sessions sont programmées : du 21 novembre au 1<sup>er</sup> décembre à Poitiers, du 5 au 15 décembre 2011 à Villette d'Anthon et du 14 au 24 novembre à Nantes.

Les exercices sur route sont spécifiquement adaptés au guidage des convois exceptionnels, avec de nombreux exercices pratiques. Ainsi, lors de l'évaluation de fin de formation, les stagiaires ont exprimé leur grande satisfaction quant à la qualité du stage et l'implication de l'équipe formatrice. De nombreux articles ont d'ores et déjà publié ces témoignages très positifs dans la presse professionnelle.

Quant aux formations "conducteurs de véhicules de protection", elles se dérouleront : du 5 au 7 décembre à Nantes et du 19 au 21 décembre à Villette-d'Anthon. •

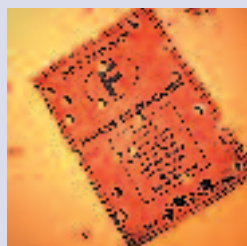


### Partenariat bourses de fret avec le groupe AFT-IFTIM

Le Groupe AFT-IFTIM a signé trois conventions de partenariat avec les opérateurs majeurs de bourses de fret que sont Nolis - B2PWeb - Téléroute.

Ces conventions visent à intégrer les bourses de fret utilisées en milieu professionnel dans le cadre des formations supérieures en transport routier de marchandises. Les écoles du Groupe disposent désormais d'un accès à l'ensemble des services proposés par ces trois opérateurs. ●

Contact : Franck Coelho - 03 44 66 37 49



### ERRATUM

#### Stage permis à points :

La prise en charge de l'OPCA transports pour les stages permis à points ne se fait que dans le cadre du DIF (Droit Individuel à la Formation), selon les modalités qu'il a définies.

Cette petite précision a son importance, car notre article publié dans le numéro 129, oubliait de le mentionner. ●

## IMPORTANT ! IMPORTANT !

Madame, Monsieur,

Le Groupe AFT-IFTIM s'inscrivant dans une démarche de développement durable, a choisi d'améliorer sa performance environnementale en réduisant le nombre de ses documents imprimés. Aussi, l'AFT-IFTIM vous propose de vous adresser la Lettre FTL par e-mail et non plus par courrier.

**Si vous désirez recevoir maintenant la Lettre FTL par courrier électronique et non plus par courrier postal, merci de bien vouloir nous transmettre vos coordonnées par :**

1

MAIL à  
[servicecommunication@aft-iftim.com](mailto:servicecommunication@aft-iftim.com)

en indiquant :

- en objet "Lettre FTL par courriel"
- votre nom, prénom, société et code postal et votre adresse mail

OU

2

FAX au

01 42 67 78 79 en complétant : les informations ci-après

Nom ..... Prénom.....

Fonction (Facultatif) ..... Société.....

Référence Société         (étiquette AFT-IFTIM)

Code Postal ..... Mail.....

Je désire recevoir la Lettre FTL par courrier électronique et non plus par courrier postal